

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

19 Avenue FOCH
BP 3718
98846 NOUMEA CEDEX

Téléphone :

Télécopie :
24 32 57

Courriel :
@
province-sud.nc
affaire suivie par

N° 2012-7655/DENV

Nouméa, le 02 MAR. 2012

Le Directeur,

à

Monsieur Jean-Pierre GRILLI
directeur délégué de la société STAR Pacifique
BP 32013
98897 Nouméa Cedex

RAR n° RA 01 578 127 7 NC

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa

Référence : dossier de déclaration reçu le 13 décembre 2011, complété le 13 février 2012

Pièces jointes : - 1 récépissé de déclaration

- 1 copie des délibérations de prescriptions générales

Monsieur le directeur délégué,

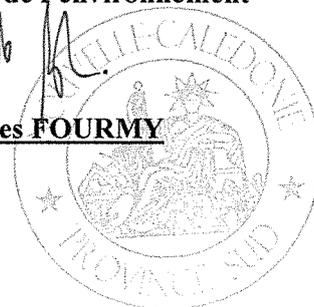
Veillez trouver ci-joint le récépissé de déclaration n° 2012-7639/DENV du 29 février 2012 délivré à la société STAR Pacifique concernant l'exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, au 11 rue Pelatan, zone industrielle de Ducos sur la commune de Nouméa.

Vous trouverez également ci-joint les délibérations fixant les prescriptions applicables auxquelles vous êtes tenu de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur délégué, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement


Jacques FOURMY



Copie : inspection des installations classées (DENV)